



# Rencontre semestrielle CFPi

*04.03.2025*

Communication Ecole professionnelle  
*Constructrice/constructeur d'appareils industriels*  
*Raynald Cordey, maître principal*

# Règlement de l'école

---

## Règles à respecter durant les cours

### ✓ Arrivées tardives

Après **3 arrivées tardives** le doyen me convoque. Il informera mon formateur. En cas de récidive une sanction peut être prononcée.

### ✓ Travail à domicile

Le travail à domicile exigé par vos enseignants, quelle que soit la branche, peut être **collecté dès votre entrée en classe à 8h00 pour les travaux de toute la journée**. Une note peut être mise à ce travail. En cas d'oubli, perte, etc..., aucun point ne sera attribué ce qui peut engendrer la note minimum de 1.

### ✓ Mon matériel de cours

Chaque fois que j'oublie mon matériel de cours (calculatrice, livre, crayons gris, dictionnaire, etc...) **l'enseignant informe mon formateur via l'agenda**. En cas de récidive, le doyen me convoquera et une sanction peut être prononcée.

### ✓ Boisson et nourriture

Il est strictement **interdit de manger et de boire des boissons sucrées dans les salles de cours**. Si vous n'avez pas fini votre repas avant la reprise des cours, veuillez déposer vos éventuelles boissons sur une armoire ou dans votre sac. Nous n'admettons aucune victuaille sur les tables de cours.

## Remarques générales :

- **Des cours d'appui** seront organisés par l'école professionnelle sur la demande écrite d'au moins **5 apprentis**. Pour plus d'information, veuillez contacter le doyen.
- Les moyennes semestrielles seront **comptabilisées pour l'examen final** dès le 1<sup>er</sup> semestre
- **Vos résultats scolaires** engendreront une éventuelle réorientation dès que possible.
- Si vous possédez une attestation logopédique/médicale certifiant des troubles de l'apprentissage (dyslexique, etc...) merci de la transmettre rapidement au doyen.
- Veuillez aussi consulter **le règlement d'école** qui se trouve au début de votre agenda.

# Notes

**CAIN 1<sup>ère</sup> année**

## Moyenne ..... semestre

### Notions techniques fondamentales

Mathématiques CFC

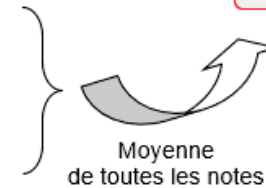
Physique CFC

Anglais technique

Electrotechnique

(arrondir à 0,5)

domaine 1



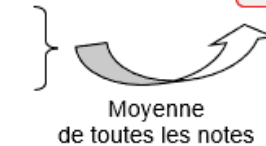
### Technique des matériaux et d'usinage

Technique des matériaux

Technique d'usinage

(arrondir à 0,5)

domaine 2



### Technique de dessin et des machines

Technique de dessin

Technique des Machines

(arrondir à 0,5)

domaine 3



### Moyenne de branches techniques «BT»

Moyenne des domaines 1 à 3 (arrondir à 0,1)



### Culture Générale

(arrondir à 0,5)

domaines 7

**Remarque :** Les notes sont à inscrire dans votre **AGENDA** à la bonne semaine **et** dans le récapitulatif des notes ci-dessus.



Direction générale  
de l'enseignement  
postobligatoire

Ecole professionnelle de  
Lausanne (EPSIC)

Rue de Genève 63  
1004 Lausanne

# Bulletin

---

**Bulletin du 1<sup>er</sup> semestre / 2024-2025**

**Ensemble A0001, 11.10.2007, CAIN 1**

Constructeur d'appareils industriels CFC

<b>Culture générale</b>	<b>4.0</b>
<b>Notions techniques fondamentales</b>	<b>4.0</b>
<b>Techniques des matériaux et d'usinage</b>	<b>5.5</b>
<b>Techniques de dessin et des machines</b>	<b>4.5</b>

La Directrice / Le Directeur

Lausanne, le 24 janvier 2025

# Points de situation

---

## Après 8 semaines de cours

- Une note est faite dans chaque branche.
- En cas de moyenne insuffisante **pour les 1<sup>e</sup> année:**
  - Le doyen envoie un point de situation par mail au formateur.

## A la fin de chaque semestre

- Le bulletin semestriel est envoyé au formateur, élève ou représentants légaux par courrier postal.
  - Si la note d'expérience est insuffisante, le formateur est contacté (commissaire, conseiller ou doyen).

# Note d'expérience

La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels (1<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> semestre).

## Rappel des conditions de réussite du CFC

La procédure de qualification avec examen final est réussie si:

- ✓ a. la note du domaine de qualification «examen partiel» est supérieure ou égale à 4.0;
- ✓ b. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4.0;
- ✓ c. la moyenne de la somme des notes du domaine de qualification «connaissances professionnelles» et de la note d'expérience est supérieure ou égale à 4.0, et
- ✓ d. la note globale est supérieure ou égale à 4.0.

# Agenda

## Comment remplir mon AGENDA ?

Buts de mon Agenda :

- C'est le lien entre mes **enseignants**, mon **formateur**, mes **représentants légaux** et **moi**.
- Il me sert à **contrôler la matière étudiée**.
- Il m'aide à **calculer mes moyennes semestrielles**.
- Il m'indique le **travail à effectuer** pour la prochaine semaine de cours.
- Dans les premières pages, il contient toute la partie administrative concernant mon école.

Ce numéro correspond à la feuille de numérotation des semaines. **Il correspond à une semaine de cours**. Ne pas sauter de page durant les vacances.

Date(s) et jour(s) de cours

Notes des TE à **inscrire en rouge**. La note doit également être inscrite sous la rubrique **Moyenne du 1<sup>er</sup> semestre** à la fin de votre agenda

SEMAINE n°1 Lundi 27 août 2012	SEMAINE n°1 Mardi 28 août 2012
BRANCHE Dessin: p 7 à 11	BRANCHE Math: traction p. 12 à 14
DEVORS finir ex p 10+11 ppf	DEVORS finir ex p 14 ppf
BRANCHE Physique: ex 7 à 9 p 35	BRANCHE Usinage: vitesse de coupe p 32
DEVORS TE chap 4+5 ppf	DEVORS finir ex 15 ppf
BRANCHE Elem mach: chap 2 p 7+8	BRANCHE Matériaux: Aciers p 14 à 22
DEVORS	DEVORS à relire à la maison
BRANCHE Info: ex n° 7 à 14 Word	BRANCHE Anglais: verb to be p 5
DEVORS	DEVORS TE ppf
BRANCHE Electrotech: théorie p 71 à 74	BRANCHE Pneumatique: lire chap 5 p 6 à 12
DEVORS	DEVORS
ECU CO 11 à 20 fini casius 1 à 4 le résumé p 16 à 18	ECU
DEVORS Lire CO p 21 à 24	DEVORS
OBSERVATIONS-INFORMATIONS	OBSERVATIONS-INFORMATIONS
	A prendre CHF 40.- pour sports hiver. M. Pichard bavarde trop...
SIGNATURE (REPRESENTANT LEGAL OU APPRENTI MAJEUR)	SIGNATURE (REPRESENTANT LEGAL OU APPRENTI MAJEUR)
SIGNATURE MAÎTRE (APPRENTISSAGE)	SIGNATURE MAÎTRE (APPRENTISSAGE)

Cette partie sert de lien entre les différents intervenants de la formation cités ci-dessus.

Visa du **formateur** à remplir **au minimum 2 fois par mois**.

Visa du **représentant légal** à remplir **chaque semaine**.

# Tenue de l'agenda

---

- ✓ **L'apprenti est le seul responsable** de la tenue de l'agenda.
- ✓ L'agenda doit être écrit en **écriture technique courante**.
- ✓ L'agenda doit être signé par le **représentant légal** et par le **formateur**.
- ✓ **A la fin de chaque cours**, vous devez remplir la **matière étudiée** et les **devoirs** à faire pour la semaine prochaine. En cas de doute, demandez à votre enseignant le libellé exact à inscrire.
- ✓ En cas de remarque de l'une ou l'autre des parties, **présentez votre agenda et le faire signer** à votre enseignant, votre formateur ou vos représentants légaux dans les meilleurs délais.
- ✓ **En cas de perte**, vous devez acheter un autre agenda à l'économat de l'EPSIC et compléter toutes les semaines manquantes.
- ✓ **Veillez respecter la désignation** des diverses branches comme indiquées ci-dessus.

Signatures de l'apprenti

du représentant légal

du formateur

# Absence et rattrapage des tests



- Les absences doivent être signalées par l'apprenti au formateur.
  - *En cas d'absence, chaque lundi soir, un avis est automatiquement envoyé par email au formateur (adresse mail figurant sur le contrat).*
- L'apprenti doit rattraper son retard avant son retour en classe.
- Dans un délai de 7 jours, les élèves doivent remettre un justificatif dûment rempli et signé via le formulaire en ligne.
- Lors d'un test manqué, l'apprenti a la responsabilité d'approcher l'enseignant dès son retour pour convenir des modalités de rattrapage. L'absence doit être préalablement justifiée.
- Si l'absence n'est pas justifiée ou/et sans démarche de la part de l'apprenti, la note 1 est attribuée.

## Justificatif d'absence en ligne

[Vidéo explicative disponible sur www.epsic.ch](http://www.epsic.ch)



# Journées sportives



## HIVER *(dernière semaine de janvier)*

Payante et non obligatoire

- En cas de non inscription:
  - L'élève se rend chez le formateur à cette/ces date-s.
  - Préalablement, l'école informe par mail le formateur.
  
- En cas d'inscription:
  - Lors d'absence, le formateur reçoit un avis (comme pour les cours).

## ETE *(2 au 6 juin 2025)*

Gratuite et obligatoire

- En cas d'absence, le formateur reçoit un avis (comme pour les cours)

# Journée d'accueil des 1<sup>e</sup> année

---

Pour les métiers MEM

**MARDI**

**12 août 2025**



# Coordonnées utiles

Marc Pillonel

Métiers MEM, PAI-VD + et Préapprentissage

Coordonnées sur : [www.epsic.ch](http://www.epsic.ch)



**epsic** ECOLE PROFESSIONNELLE LAUSANNE


Pour toutes questions durant ma formation Professionnelle

  **Dominique PILLONEL**  
Commissaire professionnel des métiers de l'industrie MEM



C/O Centre de Formation Vaudois CFV  
En Faroz 5,  
1302 Vufflens-La-Ville  
**+41 76 517 31 23**  
[d.pillone@outlook.com](mailto:d.pillone@outlook.com)

Pour tous soutiens durant ma formation Professionnelle

 **Patrick Masson**  
Conseiller aux apprenti-e-s

Direction générale de l'enseignement postobligatoire - DGEP

Chemin de la Gravière 6  
1007 Lausanne

**+ 41 79 669 52 70**  
[patrick.masson@vd.ch](mailto:patrick.masson@vd.ch)  
[www.vd.ch/conseillers-aux-apprentis](http://www.vd.ch/conseillers-aux-apprentis)

# Questions

---



# Parole au chef expert

---